



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109368

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2025

ÉDITÉ LE 28/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC nancy 1987b00093

Siret : 340 352 897 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 546267 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1271906

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1271906

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : GAZ TOULOUS

370 AVENUE VICTOR HUGO
54200 TOUL

Téléphone : 03 83 43 42 70

Portable : 06 73 88 49 72

Site Internet :

E-mail : contact@gaztoulous.fr

Fax : 03 83 64 65 13

Responsabilité légale :
PARTY FLORIAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/05/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/06/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.